



**COSEWIC**  
Committee on the Status of  
Endangered Wildlife in Canada

**COSEPAC**  
Comité sur la situation des  
espèces en péril au Canada

## Les espèces comportant une petite répartition géographique sont en péril au Canada

Lors de la récente réunion du COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) à Ottawa, en Ontario, du 21 au 25 novembre 2011, le statut de conservation de 23 espèces sauvages canadiennes a été évalué et les espèces comportant une petite répartition géographique étaient celles étant le plus en péril. Plusieurs espèces de plantes, une mousse, un mollusque, deux arthropodes, un poisson, un amphibiens, deux oiseaux et deux mammifères ont été évalués comme espèces « disparue du pays », « en voie de disparition », « menacée » ou « préoccupante » au Canada et ont illustré la vulnérabilité particulière des espèces comportant une petite aire de répartition géographique.



Pica à collier © John Nagy

### La responsabilité mondiale du Canada envers deux espèces septentrionales

La drave du Yukon, une petite plante de la famille de la moutarde, et le pica à collier, un mammifère herbivore de petite taille, apparenté aux lapins et aux lièvres, sont des espèces survivantes de la période glaciaire. La drave du Yukon, qui ne se trouve qu'au Canada, occupe moins de cinq kilomètres carrés dans le sud-ouest du Yukon. L'habitat de cette plante comprend d'anciennes plages formées par le recul de lacs glaciaires. Ces habitats sont menacés par la dégradation causée par la construction routière associée à l'exploitation minière et forestière et aux activités récréatives. En raison de ces menaces, le COSEPAC a assigné le statut « en voie de disparition » à la drave du Yukon. Bien que plus répandu, le pica à collier se trouve aussi dans un type d'habitat restreint, soit des petits blocs rocheux dispersés dans les prairies alpines des régions montagneuses du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du nord de la Colombie-Britannique. Les effets des changements climatiques sur le pica à collier menace sa persistance, ce qui a mené à un statut d'espèce « préoccupante ».

Plus de la moitié de la population mondiale du pica à collier se trouve au Canada; en conséquence, et tout comme la drave du Yukon, la persistance de l'espèce dépend de sa protection au Canada.

## **Remarquable coléoptère disparu du Canada**

Le nécrophore d'Amérique est reconnaissable à sa grande taille et à sa couleur orange et noire frappante. Ce coléoptère est également remarquable car les adultes s'occupent de leur progéniture en enterrant et en défendant une carcasse d'animal qui servira de nourriture aux jeunes nécrophores. Cette espèce était trouvée jadis dans le sud de l'Ontario et dans la majeure partie de l'est de l'Amérique du Nord, mais elle est maintenant disparue de la majeure partie de son ancienne aire de répartition. L'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1972; par conséquent, le COSEPAC a évalué le nécrophore d'Amérique comme espèce « disparue du pays ».

## **Les menaces pesant sur de multiples plantes sont exacerbées par la petite répartition géographique de ces dernières**

Trois espèces de plantes, le baccharis à feuilles d'arroche en Nouvelle-Écosse, le buchnéra d'Amérique en Ontario, ainsi que le carex faux-lupulina en Ontario et au Québec ont une répartition géographique extrêmement limitée au Canada, chacune occupant moins de 100 kilomètres carrés d'habitat. Ces petites répartitions, combinées avec des populations de taille relativement petite, rendent chaque espèce particulièrement vulnérable à des menaces qui perdurent telles que la perte et la dégradation de l'habitat ainsi que les plantes envahissantes. Par exemple, les menaces pesant sur le carex faux-lupulina incluent le drainage des terres résultant des activités agricoles, ainsi que l'envahissement de l'alpiste roseau. Par conséquent, le COSEPAC a évalué le baccharis à feuilles d'arroche comme espèce « menacée » et le buchnéra d'Amérique et le carex faux-lupulina comme espèces « en voie de disparition ».

## **Un membre d'une ancienne lignée de grenouilles est un autre amphibien en péril**

La grenouille-à-queue côtière est l'une des deux seules espèces d'une famille distincte de grenouilles dont les membres apparentés les plus près vivent en Nouvelle-Zélande. Au Canada, l'espèce ne se trouve que dans les chaînes de montagnes côtières de la Colombie-Britannique et requiert des cours d'eau frais et limpides pour la reproduction. Le COSEPAC a assigné le statut d'espèce « préoccupante » à la grenouille-à-queue côtière car elle est sensible aux effets de l'exploitation forestière et de la construction routière, elle produit peu de petits et une mycose, liée au déclin mondial des grenouilles, a récemment été découverte chez les grenouilles-à-queue côtières.

## **Un mammifère rare des prairies fait face à de nouvelles menaces**

Le chien de prairie est un membre fouisseur de la famille des écureuils qui vit en colonie. Il est limité à seulement 12 kilomètres carrés d'habitat de prairie dans le sud de la Saskatchewan. D'abord évalué par le COSEPAC comme espèce « préoccupante » en 2000, les menaces croissantes que constituent les sécheresses et une maladie bactérienne pourraient rapidement éradiquer l'espèce. La récente réintroduction d'une autre espèce en péril, le putois d'Amérique, dans le parc national du Canada des Prairies ajoute un élément intéressant. Le putois ayant comme proie le chien de prairie, le sort des deux espèces est donc inextricablement lié. En ce qui concerne le chien de prairie, la combinaison de sa répartition restreinte et des menaces graves décrites précédemment ont mené à une évaluation d'espèce « menacée ».

## **Aiguillat commun du Pacifique Nord : un autre exemple de menaces à l'échelle mondiale pesant sur les requins**

Jusqu'à un tiers des espèces mondiales de requin sont à un certain niveau de risque, principalement en raison de la surexploitation. L'aiguillat commun du Pacifique Nord s'ajoute à huit autres espèces de requins déjà évaluées comme étant en péril au Canada. L'espèce, trouvée dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, est un petit requin distinctif et remarquable pour ses périodes de gestation extraordinairement longues pouvant atteindre jusqu'à deux ans. L'existence d'une pêche commerciale, l'incertitude quant aux tendances démographiques et le faible potentiel de rétablissement des populations ont motivé la désignation du statut d'espèce « préoccupante » pour l'aiguillat commun du Pacifique Nord.

## **Des efforts d'échantillonnage engendrent de nouvelles données et une meilleure perspective pour un lichen et une plante**

La pseudévernie fantôme et la dalée velue ont été évaluées auparavant par le COSEPAC. Des efforts d'échantillonnage élargi suscités par ces évaluations ont mené à la découverte de sites additionnels pour la pseudévernie fantôme, ainsi qu'à une taille de la population dix fois plus grande que celle indiquée par les estimations précédentes pour la dalée velue. Cette nouvelle information d'échantillonnage a été un facteur clé qui a mené à des désignations de moindre risque, soit « non en péril » pour la pseudévernie fantôme et espèce « préoccupante » pour la dalée velue. Les menaces telles que les changements climatiques, les altérations de l'habitat ainsi que les espèces envahissantes demeurent d'importantes sources de préoccupation pour la dalée velue.

## **Prochaine réunion**

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC sera tenue à Kananaskis, en Alberta, en avril 2012.

## **À propos du COSEPAC**

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC ([www.cosepac.gc.ca](http://www.cosepac.gc.ca)) et seront transmis à la fin de l'été 2012 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires de statut complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril ([www.registrelep.gc.ca](http://www.registrelep.gc.ca)).

Il y a maintenant 640 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 281 espèces *en voie de disparition*, 158 espèces *menacées*, 177 espèces *préoccupantes* et 24 espèces *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). En plus de ces espèces sauvages inscrites aux catégories de risque du COSEPAC, 14 espèces sont désignées comme étant *disparues*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.



**Carex faux-lupulina** ©  
Institut de recherche en  
biologie végétale

### Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

**Espèce sauvage** : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

**Disparue** (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

**Disparue du pays** (DP)\* : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

**En voie de disparition** (VD)\* : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

**Menacée** (M)\* : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

**Préoccupante** (P)\* : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

**Non en péril** (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

**Données insuffisantes** (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

\*catégorie de risque du COSEPAC

**Marty L. Leonard (Ph.D.)**

Présidente, COSEPAC  
Department of Biology  
Dalhousie University  
Halifax NS B3H 4R2  
mleonard@dal.ca

## Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC  
Service canadien de la faune  
Environnement Canada  
351, boul. St-Joseph, 16<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) K1A 0H3  
Téléphone : 819-953-3215  
Télécopieur : 819-994-3684  
cosewic/cosepac@ec.gc.ca  
www.cosewic.gc.ca

Questions sur les mammifères terrestres :  
(chien de prairie, pica à collier)

**Graham Forbes (Ph.D.)**  
Téléphone : 506-453-4929  
Télécopieur : 506-453-3538  
forbes@unb.ca

Questions sur les oiseaux :  
(Paruline polyglotte)

**Jon McCracken**  
Directeur  
Programmes nationaux  
Études d'Oiseaux Canada  
Téléphone : 519-586-3531, poste 115  
Télécopieur : 519-586-3532  
jmccracken@bsc-eoc.org

Questions sur les amphibiens et reptiles :  
(grenouille-à-queue côtière)

**Kristiina Ovaska (Ph.D.)**  
Biolinx Environmental Research Ltd.  
Téléphone : 250-727-9708  
kovaska@shaw.ca

Question sur les poissons marins :  
(aiguillat commun du Pacifique Nord, flétan atlantique)

**Alan F. Sinclair**  
alanfsinclair@me.com

Questions sur les arthropodes (insectes et groupes taxinomiques connexes) :  
(asile de l'Okanagan, nécrophore d'Amérique)

**Paul Catling (Ph.D.)**  
Chercheur et conservateur  
Agriculture Canada  
Téléphone : 613-759-1373  
Télécopieur : 613-759-1599  
catlingp@agr.gc.ca

Questions sur les mollusques :  
(épioblasme tricorne)

**Dwayne Lepitzki (Ph.D.)**  
Téléphone : 403-762-0864  
lepitzi@telusplanet.net

Questions sur les plantes :  
(baccharis à feuilles d'arroche, buchloé faux-dactyle, buchnéra d'Amérique, carex faux-lupulina, dalée velue, drave du Yukon, isotrie verticillée, plantain à feuilles cordées, pycnanthème gris, triphysaire versicolore)

**Bruce Bennett**

Coordonnateur

Centre de données sur la conservation du Yukon

Téléphone : 867-667-5331

Télécopieur : 867-393-6263

[brbennett@klondiker.com](mailto:brbennett@klondiker.com)

Questions sur les mousses et lichens :  
(bartramie de Haller, pseudévernie fantôme)

**David H. S. Richardson (Ph.D.)**

Environmental Studies

Saint Mary's University

Téléphone : 902-496-8174

Télécopieur : 902-420-5261

[david.richardson@smu.ca](mailto:david.richardson@smu.ca)

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

**Donna Hurlburt (Ph.D.)**

Téléphone : 902-532-1341

Télécopieur : 902-532-1341

[donna.hurlburt@ns.sympatico.ca](mailto:donna.hurlburt@ns.sympatico.ca)

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :  
[www.cosepac.gc.ca](http://www.cosepac.gc.ca)